



774-2022-243

Le 28 octobre 2022

Monsieur David Sinclair
vice-président
Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario
deadbrokedave@gmail.com

Monsieur,

Au moment où vous commencez à planifier le prochain exercice, je suis heureux de vous faire part des priorités de notre gouvernement pour l'exercice 2023-2024 de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (SGFPNO).

À titre de vice-président, votre rôle est essentiel pour aider la SGFPNO à réaliser son mandat. Il est important que les buts, les objectifs et l'orientation stratégique de cet organisme continuent de s'harmoniser avec les priorités et l'orientation de notre gouvernement. En tant que partie intégrante du gouvernement de l'Ontario, les organismes doivent agir dans l'intérêt de la population ontarienne et s'assurer d'optimiser les ressources pour les contribuables. Les organismes sont également tenus de respecter les politiques et les directives gouvernementales.

Conformément aux exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations, la présente lettre énonce mes attentes à l'égard de la SGFPNO en 2023-2024.

Cela comprend les priorités suivantes :

1. **Compétitivité, durabilité et gestion des dépenses**

- Cerner et saisir les occasions de générer des revenus dans le cadre de partenariats, le cas échéant.
- Cerner les occasions de réaliser des gains d'efficacité et des économies par l'adoption de pratiques novatrices et (ou) l'amélioration de la durabilité des programmes.
- Fonctionner dans les limites de l'enveloppe financière de l'organisme.
- Se conformer aux directives applicables relativement à la centralisation de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, y compris l'harmonisation des contrats pour les achats prévus et en cours, les méthodes comptables et les mesures provisoires en matière de biens immobiliers pour les bureaux de l'organisme.
- Tirer parti des résultats de référence pour les stratégies et les directives en matière de rémunération et les atteindre.

2. **Transparence et responsabilisation**

- Respecter les directives et les politiques gouvernementales applicables et assurer la transparence et la responsabilisation en matière de présentation de rapports.
- Se conformer aux normes et pratiques comptables et répondre aux conclusions des vérifications, le cas échéant.
- Déterminer les compétences, les connaissances et l'expérience nécessaires pour soutenir efficacement le rôle du conseil d'administration sur le plan de la gouvernance et de la responsabilisation de l'organisme.

3. **Gestion des risques**

- Élaborer et mettre en œuvre un processus efficace visant à reconnaître, évaluer et atténuer les risques que court l'organisme, y compris les répercussions de la COVID-19 et les risques de toute situation d'urgence future.

4. **Gestion de la main-d'œuvre**

- Optimiser votre capacité organisationnelle pour assurer la meilleure prestation possible des services au public, y compris le redéploiement des ressources dans les zones prioritaires, le cas échéant.
- Soutenir la mise en œuvre de l'Initiative pour les emplois dans les collectivités en cernant les possibilités de relocaliser des organismes nouveaux ou existants dans des collectivités moins coûteuses.

5. **Diversité et inclusion**

- Élaborer et encourager des initiatives relatives à la diversité et à l'inclusion en favorisant un milieu de travail équitable, inclusif, accessible, antiraciste et diversifié.
- Adopter un processus de consultation à propos de l'inclusion pour s'assurer que toutes les voix sont entendues dans le but d'éclairer l'élaboration des politiques et la prise de décisions.

6. **Collecte de données**

- Améliorer la façon dont l'organisme utilise les données dans la prise de décisions, la diffusion d'information et la production de rapports pour favoriser la production de rapports axés sur les résultats et améliorer la prestation des services.
- Accroître le partage de données avec Approvisionnement Ontario, le cas échéant, en ce qui concerne les dépenses et la planification des approvisionnements, les ententes contractuelles et les relations avec les fournisseurs afin de promouvoir la prise de décisions fondées sur des données.

7. Prestation numérique et service à la clientèle

- Explorer et mettre en œuvre des stratégies de numérisation pour la prestation de services en ligne afin d'assurer le respect des normes de service à la clientèle.
- Utiliser une diversité de méthodes ou d'outils pour assurer la prestation des services dans toutes les situations, y compris l'adoption des méthodes de prestation de services qui ont évolué depuis la pandémie de Covid-19.

Il s'agit des engagements qu'a définis l'ensemble du gouvernement pour les organismes provinciaux gérés par un conseil d'administration. Je vous fais également part de plusieurs priorités propres à la SGFPNO :

1. diversifier la participation en encourageant les nouvelles collectivités à soumettre des propositions qui mettent l'accent sur une meilleure représentation des peuples autochtones;
2. continuer à fournir un service à la clientèle de qualité supérieure;
3. assurer des processus simplifiés et efficaces qui réduisent le fardeau relatif à la présentation des demandes.

Grâce à ces mesures, nous pouvons nous assurer que la SGFPNO continue de remplir son mandat afin de promouvoir et de stimuler des initiatives qui favorisent et diversifient l'économie du Nord de l'Ontario, conformément à la *Loi sur le Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario*.

Merci à vous et aux autres membres du conseil d'administration pour votre engagement continu et votre dévouement envers la SGFPNO. Votre travail et votre soutien continu sont inestimables pour moi et pour les habitants du Nord de l'Ontario.

Cordialement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Greg Rickford', written in a cursive style.

L'honorable Greg Rickford, ministre
du Développement du Nord
Président, Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario

- c. Helen Mulc, sous-ministre adjointe, Division du développement du Nord, Ministère du Développement du Nord
Richard Scott, directeur, Direction des initiatives stratégiques, Division du développement du Nord, Ministère du Développement du Nord
John Guerard, directeur général, Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario